

BINEUSE

La bineuse (12 rangs à La Ferme) permet le désherbage de l'inter-rang des cultures semées à écartement large. Elle est constituée de socs qui, en pénétrant dans le sol, sectionnent les adventices. Le système permet également de « recouvrir » par buttage les adventices sur le rang. Un système additionnel de « moulinets » (roues inclinées à doigts souples disposées de part à d'autre du rang) permet en outre le désherbage de la ligne de semis.

Pour quel sol ?

- ◆ Sol nivelé
- ◆ Sol ressuyé ou sec. Un sol collant ou en début de ressuyage limitera l'efficacité du désherbage.

Quelle rapidité de travail ?

Entre 4 et 12 km/h selon le stade de la culture et l'état du sol, pour des débits de chantier de 2 à 6,5 ha/h.

Différents dispositifs de guidage automatique permettent de travailler plus près du rang et d'augmenter les débits de chantier.

Pour quelles cultures ?

Le binage est généralement réservé aux cultures semées à grand écartement :

- ◆ **Colza** : du stade 3-4 feuilles jusqu'à la fermeture du rang (2 - 3 passages)
- ◆ **Betterave** : du stade 3-4 feuilles jusqu'à la fermeture du rang (2 - 3 passages)

Utilisation à La Ferme : sur colza et betterave à raison de 3 passages sur chacune. Le binage permet la suppression du désherbage chimique sur le colza, sans baisse de rendement.

Pour quelles adventices ?

- ◆ Toutes (y compris les graminées), la bineuse peut même avoir une certaine efficacité sur les vivaces en ralentissant leur croissance.
- ◆ La bineuse garde une bonne efficacité sur des adventices plus âgées que pour la houe ou la herse étrille : de la germination à 3-4 feuilles.

Pour quel coût ?

- ◆ **Investissement** (12 rangs, autoguidée): 24 770 € HT (achat mai 2009)
- ◆ **Coût moyen d'utilisation** (/passage) :
Hors main d'œuvre : 9 €/ha/passage
Main d'œuvre (charges comprises) : 2 €/ha